

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 janvier 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme WILLIAMS,

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. GOBILLOT, Mme LE GRAND,

Membre(s) absent(s) : (2) Mme BERNARD, Mme TOLLOT,

Date de convocation : 10 Janvier 2007

Délibération n° : 4-2007

**Objet : Compte-rendu de la délégation d'attribution du Conseil d'Administration
au Président ou au Vice-Président : 4^{ème} trimestre 2006**

Par délibération en date du 9 mai 2001, il a été donné délégation au Président ou au Vice-Président pour prendre certaines décisions qui relèvent normalement de la compétence du Conseil d'Administration.

Conformément à cette délibération, il doit être rendu compte, régulièrement, des décisions prises dans ces domaines.

La liste des décisions prises, pour le 4^{ème} trimestre 2006, en vertu de cette délégation, est la suivante :

ARRÊTES

- du 6 octobre, fixant le tarif du service de l'entretien du linge à compter du 1/01/07.
- du 11 octobre 2006, fixant le tarif pour un week-end en famille aux Rousses proposé par le Centre Social Balzac, les 28 et 29 octobre 2006.
- du 17 octobre 2006, fixant le tarif du repas de Noël, pris dans les résidences « Les Bégonias », « Les Tulipes », « Les Marguerites », « Le Port du Canal ».
- du 17 octobre 2006, fixant le tarif du repas de Noël, servi au Centre d'accueil de Jour « Les Marronniers ».
- du 8 novembre 2006, fixant le tarif des repas pris dans la résidence « Les Bégonias ».
- du 8 novembre 2006, fixant le tarif des repas pris dans les résidences « Les Tulipes », « Les Marguerites », « Le Port du Canal ».

CONVENTIONS

- Convention entre l'Etat, la SDAT et la CCAS, relative à la prise en charge des repas servis aux demandeurs d'asile au Centre d'accueil et d'orientation de la SDAT au titre de l'exercice 2006.
9/10/06
- Convention conclue dans le cadre du dispositif n°vert national « sans abri » entre la DDASS et le CCAS pour l'exercice 2006
9/10/06
- Convention de mise à disposition de moyens et de services entre le CCAS et la Ville de Dijon.
12/10/06
- Convention entre la DDASS et le CCAS relative à la gestion locative sociale accordée à la résidence sociale Abrioux au titre de l'année 2006
23/10/06
- Avenant à la convention de mise à disposition de locaux du 31 août 2005 entre le CCAS et l'association des Ruraux Dijonnais
25/10/06
- Avenant n°1 à la Convention du 01/03 entre le CCAS et les associations de la Croix Rouge Française, des Restaurants du Coeur, du Relais du Coeur, de l'Union Libérale pour le Droit à la santé.
31/10/06
- Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service entre le CCAS et la CAF relative au Contrat local d'accompagnement à la scolarité.
13/11/06
- Convention dans la cadre de la mise en place du Centre d'Accueil Unique (CAOU) entre le CCAS et l'association ADEFO.
20/11/06
- Convention de mise à disposition de locaux au Centre Social Balzac pour l'association « Vivre à la Maladière » à compter du 1er décembre 2006.
20/11/06
- Protocole entre l'AGIRabcd et le CCAS pour aider M. ROUSSEAU dans son projet immobilier.
30/11/06
- Convention de mise à disposition gratuite de vaccins contre la grippe entre le CCAS et l'association « SDAT »
01/12/06
- Convention de mise à disposition gratuite de vaccins contre la grippe entre le CCAS et l'association « Croix Rouge Française »
01/12/06
- Convention de mise à disposition de local avenue de Stalingrad à l'association « Léo Lagrange » du 26/12/06 au 31/03/07.
28/12/06

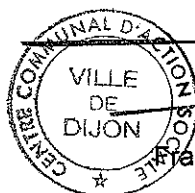
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1
Registre : 1
DIS : 1
DRPA : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 JAN. 2007

PUBLIÉ LE 17 JAN. 2007

